**LA RETRAITE A 60 ANS POUR TOUTES ET TOUS, C’EST POSSIBLE !**

Sous prétexte que l’on vit plus longtemps, la réforme des retraites a été décidée autoritairement par le gouvernement en 2023 malgré l’opposition massive de la population, sans vote du parlement,par un déni de démocratie sans précédent en utilisant l’article 49-3.

Cette décision marque la volonté de faire travailler plus et plus longtemps pour exploiter la force de travail jusqu’à l’épuisement, alors que ce sont les gains de productivité du travail réalisés après la deuxième guerre mondiale qui ont permis les progrès de notre système de retraite.

Ainsi Macron porte un projet antisocial, un projet de combat néolibéral, idéologique et autoritaire, dans le but prioritaire de réduire la dépense publique au profit des plus riches.

Les trois quarts des Français sont opposés à cette réforme qui renforce les inégalités sociales. En effet, 64 / 65 ans, c’est l’âge des premières pathologies ouincapacités,des premiers décès d’amis du même âge. Pour les plus fragiles dans notre société, ceux qui ont connu les métiers les plus difficiles, les moins valorisés et rémunérés, ceux qui terminent avec le corps cassé et la tête explosée, les quelques années à la retraite ne seront plus qu’un compte-à-rebours en accéléré. C’est deux ou trois ans de moins pris dans ce temps où la fin d’une vie est quasiment concomitante avec la fin de la vie au travail.

Sachant qu’un salarié sur deux arrivant à l’âge de la retraite avant la réforme n’est déjà plus en activité et donc n’a pas de carrière complète,cette proportion ne ferait qu’augmenter avec la réforme décidée par Macron, précarisant encore plus les futurs travailleuses et travailleurs. Des millions de personnes n’auraient qu’une retraite in extremis.C’est bien plus qu’une brutalité, qu’une violence sociale, c’est un problème de civilisation.

Au 21e siècle, la retraite ne doit pas être un couperet entre une période où le capital exploite les personnes comme on presse un citron et une période où les personnes âgées sont tenues à l’écart de la vie sociale.

L’âge de la retraite doit devenir un moment où, comme tout au long de la vie, chacune et chacun, aura la possibilité de développer pleinement ses capacités de participer activement à la vie sociale, politique et culturelle, d’enrichir les autres de son expérience et de s’enrichir des échanges avec eux.

Les communistes se battent avec vouspour une société où « le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous **». Nous voulons LA RETRAITE À 60 ANS**, des pensions supérieures au SMIC, pour toutes et tous. C’est possible, avec des recettes nouvelles pour les financer !

Ainsi, La mise à contribution des revenus financiers des entreprises, aujourd’hui exonérés de cotisations,rapporterait près de 40 milliards d’€.

La création de 500 000 emplois indispensables dans les services publics (hôpital, école, transports, territoriale, etc.) rapporterait plus de 6 milliards d’€.

Une augmentation immédiate de tous les salaires augmenterait automatiquement les cotisations sociales pour financer les pensions : dans le privé, 5 % de hausse des salaires rapporterait 9 milliards d’€ et dans le public, l’augmentation de 5 % du point d’indice de la fonction publique représenterait 1,25 milliards d’€ ;

La réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures avec la création d’emplois équivalente (1,7 million d’emplois) rapporterait 13,6 milliards d’€.

L’égalité salariale femmes-hommes, c’est 6 milliards d’€ de recettes supplémentaires

La création de nouveaux emplois par développement de l’activité notamment pour la transition énergétique apporterait 7 Mds€ pour chaque tranche de 1.000.000 d’emplois supplémentaires.

**La sécurité sociale doit redevenir le bien de ses cotisant·es par l’élection de leurs représentant·es pour en assurer la gestion**. En effet, le Conseil National de la Résistance en 1945 avait mis en place la **sécurité sociale comme régime général unifié, universel, par répartition des richesses créées par les travailleurs au moyen de cotisations sociales prélevées sur les salaires, gérée par les travailleurs eux-mêmes** jusqu’en 1967. Elle garantissait une retraite minimale pour tous, y compris pour les personnes handicapées ou ayant une carrière incomplète. C’est ce système que veulent supprimer les libéraux, au profit d’une retraite par capitalisation, qui pourrait précariser encore plus les retraités, car rien ne garantit que l’argent « mis de côté » au jour J retrouve sa valeur 45 ans plus tard ! Exemple : la crise des « subprimes » en 2008 aux USA a entrainé une crise financière mondialisée.

RAPPEL : La Sécurité Sociale comprend 5 branches :

- maladie

- accidents du travail

- vieillesse (retraites)

- famille

- autonomie